



Histoire des Sciences

CALONNEC Stéphane

# *Stations préhistoriques à Marennnes et à Dolus*

Décembre 1882 – Octobre 1883

---

**Année 2006-2007**

*Daniel.CALONNEC@wanadoo.fr*

<b>Transcription de l'article</b> .....	2
<b>Qui ça ?</b> .....	3
<b>I. Le site de La Parée</b> .....	3
<i>Inventaire du site de La Parée</i> .....	4
<i>La méthode du D' Pineau</i> .....	4
<b>II. Le site de La Chaînade</b> .....	6
<i>Localisation du site</i> .....	6
<i>Inventaire du site de La Chaînade</i> .....	7
<b>Conclusion générale</b> .....	8
<b>Sources &amp; annexes</b> .....	9
<i>Bibliographie indicative</i> .....	13

Transcription de l'article (tel que donné dans le journal « La Charente Inférieure » daté du 24 octobre 1883) :

Nous trouvons, dans le Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, dont nous avons déjà parlé (n° d'octobre), sous le titre: *Stations préhistoriques à Marennes et à Dolus*, l'intéressante note suivante fournie par M. le docteur Pinaud, du Château d'Oleron :

J'ai présenté au congrès pour l'avancement des sciences à Rouen (section d'anthropologie) trois cartons de silex taillés découverts sur deux points où je ne crois pas qu'il en eut été trouvé jusqu'ici.

1° En décembre dernier, sur le versant sud-ouest du petit coteau dit la Parée, dans la commune de Dolus (île d'Oleron), – point que j'avais vainement exploré, il y a quelques années – j'ai trouvé une belle hache polie, de forme trapézoïde, épaisse, en beau silex jaunâtre, légèrement translucide, et mesurant 7/12, quelques grattoirs néolithiques grossiers, une ou deux petites pièces très retouchées, et plusieurs débris sans valeur.

Sur ce point existe deux mégalithes : une pierre irrégulièrement arrondie, de 2 mètres de diamètre sur une épaisseur de deux pieds ; une seconde pierre de la forme approximative d'un cercueil gallo-romain mais de 1/3 plus petite environ, et qui a été anciennement (?) piquée pour être convertie soit en timbre, soit peut-être même en un de ces cercueils. Je suis d'ailleurs persuadé qu'un grand nombre de menhirs, de dolmens, surtout dans notre pays où la pierre de taille n'existe pas, ont été ainsi convertis en auges, en margelles de puits, monolithes, etc., etc.

2° Mon frère, magistrat à Marennes, découvrait, vers la même époque, à 2 kilomètres dans l'ouest du village de La Chaînade, près de Marennes même, un fief tout jonché de silex, la plupart informes, ce qui est dû à leur grain grossier, mais quelques-uns néanmoins bien indiscutablement taillés. Nous y avons recueilli un certain nombre d'éclats, quelques grattoirs et une jolie petite hache polie. Nul doute que cette station, qui est fort riche au moins comme nombre, ne réserve d'intéressantes trouvailles à qui pourra la visiter avec soin.

Les silex employés sont de diverses provenances, partant de diverses patines. J'avais cru voir aussi dans leur taille des indices d'une superposition de deux époques ; mais la section d'anthropologie n'y a vu des débris que de la seule période robenhausienne. Quelques-unes de ces pierres ont une patine d'un blanc jaunâtre, très poli, qui les font absolument ressembler à de vieux ivoires.

Ces deux stations que je ne puis encore qu'indiquer m'ont paru avoir ce côté intéressant d'être situées dans la ligne qui, partie du continent, traverse l'île dans son grand diamètre, semée de silex taillés et de menhirs, indiquant ainsi, à n'en pas douter, ce qu'on appelait, il n'y a pas longtemps encore, des voies celtiques.

« *La Charente Inférieure* », n°85, 24 octobre 1883, Archives Départementales de Charente-Maritime, 2 MI 1329 (microfilm), page 1378.

« *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* », Archives Départementales de Charente-Maritime, PER. 3 (livre relié), tome IV pp.187-188.

L'article retransmet intégralement, en duplicata, le document fourni (comme la présentation faite par le journal le mentionne) par le numéro d'octobre 1883 du *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* avec pour sous-titre : *Stations préhistoriques à Marennnes et à Dolus* (pp.187-188). Il s'agit d'un compte-rendu de la présentation de découvertes archéologiques relatives à la période néolithique qu'a inventé puis présenté le docteur Pineau.

### Qui ça ?

Emmanuel Pineau (orthographié *Pinaud* dans les textes tant du journal que du Bulletin), est médecin au Château d'Oleron (1854, Aulnay-de-Saintonge<sup>1</sup> – 1896, Paris, inhumé au Château). Pour les néophytes, il est surtout connu, et même presque exclusivement, par son activité positive à Saint-Trojan-les-Bains en faisant construire le premier sanatorium de France (1896), inauguré en grandes pompes par Mr. Félix Faure, « pour les enfants débiles, lymphatiques et scrofuleux des deux sexes, de quatre à quatorze ans.<sup>2</sup> » Dans notre cas, nous étudions Pineau : le préhistorien. Le récent *Dictionnaire biographique des Charentais et de ceux qui ont illustré les Charentes* le cite comme « médecin et préhistorien », tout en précisant qu'il est effectivement médecin mais simplement « passionné » par cette science nouvelle qu'est la préhistoire. Il se fait autodidacte en la matière (il est bon de souligner que la préhistoire ne s'enseigne pas encore, même en ce XIX<sup>ème</sup> siècle vieillissant), parcourant l'île d'Oleron seul et prospectant les signes du passé *antédiluvien*. Il commence de publier des articles sur ses découvertes, pour ensuite, vers 1880-1882 rejoindre les premiers cercles intellectuels locaux voire nationaux.

Le docteur a ainsi présenté ses découvertes, comme cela est mentionné dans le texte, à la 12<sup>ème</sup> édition de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences (1883) de Rouen<sup>3</sup>. L'AFAS n'est ni plus ni moins qu'un cycle d'intervenants, répartis en départements d'étude, et sur la mise en commun des dernières découvertes archéologiques sur la préhistoire. La section d'anthropologie représente ici l'autorité suprême sur l'étude du mobilier présenté, comme sur les suppositions vite refusées de Pineau sur la juxtaposition de périodes sur le site de La Chaînade.

Ainsi, en août (?) 1883, Emmanuel présente sous le titre « *Stations préhistoriques à Marennnes et à Dolus* » le mobilier ramassé sur deux sites, géographiquement proches : le site de La Parée (île d'Oleron), et le gisement de La Chaînade.

### I. Le site de La Parée

Le site de La Parée semble être de la période fin mésolithique/néolithique ancien (entre -7 500/-6 000 BP) mais rapidement abandonné par l'inexistence de pièces métalliques qui ne suggère pas même la perduration du site jusqu'au chalcolithique (-3 000 BP).

<sup>1</sup> Chef-lieu de canton de Charente-Maritime, situé à 50 kilomètres de Rochefort, à 65 kilomètres de La Rochelle et à 35 kilomètres de Niort, vers l'est. 7 000 habitants pour la communauté de communes (2004), code INSEE : 17 470.

<sup>2</sup> THOMAS Paul, *L'île d'Oleron à travers les siècles*, Saint-Pierre d'Oleron, L.O.C.A.L., 2000 (1926 pour la première édition), p.128.

<sup>3</sup> La 11<sup>ème</sup> édition de l'AFAS s'étant tenue à La Rochelle en 1882, il est très probable que le D<sup>r</sup> Pineau ait eu écho de cette association afin d'y présenter des découvertes locales. Cette édition avait mis en valeur des travaux sur le site du Chay (Commune d'Angoulins-sur-mer, fouillé par François Daleau. Les découvertes sont identiques à celles du site de La Chaînade.) et celui de la Saussaie (commune de Soubise, fouillé par Emile Maufras). Le compte-rendu de cette édition est disponible sur le site <http://www.pole-prehistoire.com/> (rubrique Documentation > Bibliothèque numérique).

Nous pouvons donc partir du principe que ce lieu est purement néolithique (voire plus ancien, même si dater l'exploitation primitive du site au mésolithique reste purement hypothétique), comme en témoigne la présence d'une hache polie<sup>4</sup>, caractéristique de la période, de « pièces retouchées » et par des grattoirs<sup>5</sup>.

#### *Inventaire du site de La Parée*

Le Dr Pineau invente les objets suivants pour le site de La Parée, d'après les données que nous avons pu recueillir dans l'ensemble des documents consultés :

Dénomination	Caractéristiques	Taille	Quantité
<b>Hache</b>	Polie, épaisse, forme trapézoïde Silex jaunâtre translucide	7/12	1
« Pièces retouchées »	N. C.	N. C.	2 environ
« Grattoirs néolithiques »	Grossiers	N. C.	2+
« Autres objets »	N. C.	N. C.	N. C.
<b>Mégalithe</b>	N. C.	Diam. = 2 <sup>m</sup> H = 2 pieds (env. 66 <sup>cm</sup> ) Volume calculé : 2,1m <sup>3</sup>	(1)
<b>Mégalithe</b>	Perforée comme une auge sépulcrale	Env. 1/3 de la taille du premier mégalithe : (estimations) Diam. = 66 <sup>cm</sup> H = 22 <sup>cm</sup>	(1)

#### *La méthode du D' Pineau*

Bien entendu, la méthode de prospection archéologique d'Emmanuel Pineau est très éloignée de nos techniques actuelles de fouille, et, curieusement, elle paraît aussi éloignée des méthodes courantes de prospection en cette fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Il faut entendre par « méthodes courantes » la démarche exploitée couramment par les grandes missions archéologiques, comme avec Heinrich Schliemann ou Jacob Spon. Le XIX<sup>ème</sup> siècle marque la naissance de l'archéologie moderne, dans un contexte de remise en cause de l'histoire biblique des Premiers hommes. Ceci passe d'abord par Cuvier, le spécialiste des fossiles *antédiluviens*, puis le passage de l'animal antédiluvien à l'Homme antédiluvien par Boucher de Perthes<sup>6</sup>, tout en voyant la publication du *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle* de Charles Darwin. Les années 1860-1900 voient la fouille des sites les plus importants et les plus célèbres en ce qui concerne une occupation humaine préhistorique comme en Charente et surtout dans la vallée de la Vézère.

Noël Coye résume intelligemment l'invention de la préhistoire dans un article de vulgarisation, en écrivant : « A la confluence des sciences de l'homme et des sciences de la nature, l'archéologie préhistorique voit le jour dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à la faveur d'une mutation intellectuelle dans laquelle la France joue un rôle non négligeable. Entreprise philosophique autant que

<sup>4</sup> « Outil connu depuis le début du Néolithique, pierre polie, longue et étroite, qui constitue en fait la lame d'une hache. » PERNAUD-ORLIAC Jacques, *Petit guide de la préhistoire*, coll. « Points Sciences », Paris, Editions du Seuil, 1997, §.17. En effet, la lame était en silex, tandis qu'un manche de bois ou d'os l'enchâssait. Nous pourrions rapprocher, pour l'exemple, cet artefact des « couteaux » d'obsidienne aztèques destinés au sacrifice humain.

<sup>5</sup> « Outil sur éclat aménagé au moyen de percussions qui permettent d'élaborer une zone abrupte pouvant servir de rabot. Présent dès l'Acheuléen, cet outil est très abondant au Paléolithique supérieur. » PERNAUD-ORLIAC Jacques, *op. cit.*, §.17.

<sup>6</sup> *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 5 tomes, 1849-1864, Paris. Ici, nous parlons principalement du tome 3 (1859), *De l'homme antédiluvien, Réponse aux antiquaires et géologues*.

scientifique, elle vient relayer le discours religieux sur l'origine de l'homme. Elle fournit ainsi de nouveaux modèles d'identification en décrivant la mise en place progressive des éléments constitutifs des sociétés occidentales, sociétés dont le développement technique n'est pas le moindre, en cette période de révolution industrielle<sup>7</sup>. »

Le contexte de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle donne une image particulière à toutes les découvertes relatives à la préhistoire (la protohistoire est par contre sujette aux ambitions nationales découlant de Napoléon III et sa quête des Gaulois). Quelques années à peine après les ambitions impériales de donner une *pré-histoire* (soit d'avant les Francs ; c'est-à-dire, avant les dynasties royales tant détestées) unificatrice au pays, et peu après la défaite face à la Prusse, un mouvement de *regionalisme* parallèle tend à se faire sentir : on se souvient désormais « de nos ancêtres les Gaulois », tout en sachant qu'elle ne forme pas un tout mais plutôt une mosaïque. Dans notre cas, nous parlons bien sûr des Santons de la Grande Aquitaine<sup>8</sup>.

Mais pourquoi parlons-nous de « Gaulois » sur un site néolithique dont l'abandon semble dater d'au moins deux mille ans après la présence des *Santoni* ? Parce que l'époque, en pleine effervescence vis-à-vis des Celtes Chevelus, fouillant maints lieux en quêtes de témoins de cette période historique, trouvent aussi des éléments confirmant la présence d'individus antérieurs aux Gaulois.

« [...] Il est dit que vers 1834, plusieurs années avant la naissance officielle de la préhistoire, Brouillet découvrit dans la grotte du Chaffaud, dans le département de la Vienne, un os portant deux biches gravées. Au même moment, un Genevois, François Major, découvrait à Veyrier, au pied du mont Salève, deux objets décorés magdaléniens. L'os aux biches de Chaffaud eut un sort discret puisqu'il arrivait avant qu'aient pris existence les moyens de lui donner une place dans le temps. Attribué aux « Celtes », il fut seulement la première victime d'une tendance irrépressible à fouiller les grottes, tendance qui, avant la fin du XIXe siècle, allait donner à la curiosité des centaines d'œuvres que la science est assez embarrassée, maintenant, pour fixer en une chronologie précise. [...] De 1860 à 1870, l'opinion s'établit fermement que l'homme qui avait vécu parmi les mamouths, les rennes et les chevaux sauvages avait laissé des objets où l'image de ces animaux se trouvait représentée : les gisements de Massat, de Lourdes, de Bruniquel, de La Madeleine, de Laugerie-Basse [...] déversèrent en quelques années la majorité des œuvres mobilières connues<sup>9</sup>. »

Il est fort intéressant de noter dans cet extrait la méthode qui est aujourd'hui encore employée pour dater les découvertes de l'époque préhistorique : la datation relative, ou chronostratigraphie. A partir de la classification en « époques » par Gabriel de Mortillet (1869) qui succède à une datation stratigraphique peu concluante, il s'agit « simplement » de dater tel artefact en le comparant à partir d'autres objets découverts, d'aspect semblable (couleur, type de façonnage, matériau, lieu de découverte, ...) et « datant donc de la même époque. » Le concept peut paraître quelque peu simpliste, mais il est redoutablement efficace, particulièrement de nos jours où il constitue le moyen premier de dater des objets, bien avant le pseudo-miraculaire carbone 14 (qui n'est utilisable que de façon restreinte et, dans la datation, parfois peu précis.)

Force est néanmoins de constater que l'échelle à laquelle travaille Schliemann n'est pas la même du tout que celle de l'île d'Oleron, où il suffit de gratter sous un dolmen afin d'en tirer silex et pointes de flèches taillées. Mais il s'agit cependant de rappeler la définition couramment admise du dolmen : ce monument est souvent associé – pour ne pas dire qu'il n'en fait pas partie – à un espace funéraire collectif, posé sur un tumulus abritant parfois une ou plusieurs chambres funéraires en tous points égales à l'image des tumuli étrusques du premier millénaire avant notre ère. Mais il est assez curieux de remarquer la présence de nombreux artefacts sous le dolmen, et non (ou peu, voire autant) dans la chambre funéraire elle-même. Quoi qu'il en soit, il n'a jamais été mentionné lors des fouilles du XIX<sup>ème</sup> siècle la

<sup>7</sup> « La préhistoire en France, 100 ans de découvertes » in *Dossiers d'Archéologie*, n°296 (septembre 2004), Paris, éditions Faton, p.4.

<sup>8</sup> D'après [http://www.lexilogos.com/gaulois\\_peuples\\_carte.htm](http://www.lexilogos.com/gaulois_peuples_carte.htm).

<sup>9</sup> LEROI-GOURHAN André (Dir.), *Préhistoire de l'art occidental*, Editions d'art Lucien Mazenod, Paris, 1971, pp. 25-26.

présence d'une chambre funéraire ni même de tumulus sous les trois dolmens répertoriés sur l'île d'Oleron<sup>10</sup>. S'agit-il d'une méconnaissance ? On a remarqué dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle la présence sous certains dolmens de chambres camouflées en tumuli, comme à Locmariaquer ; néanmoins on peut émettre deux hypothèses sur la non-découverte de chambres funéraires sur l'île d'Oleron par le docteur Pineau :

1° Le D<sup>r</sup> Pineau avait connaissance de la relation dolmen/tumulus funéraire, mais il n'a rien trouvé en fouillant ;

2° Le D<sup>r</sup> Pineau n'avait pas eu connaissance des recherches archéologiques sur ce sujet qui associaient dolmen et tumulus, ces recherches étant limitées soit aux milieux intellectuels parisiens, soit à une certaine localisation des connaissances dans des secteurs à dolmens (comme la Bretagne armoricaine).

Cette deuxième théorie semble plus plausible en ce sens qu'aucun document du D<sup>r</sup> Pineau ne semble attester qu'il a cherché une chambre funéraire, ni même de remarquer que les mégalithes du site de La Parée sont situés sur une colline.

La démarche du D<sup>r</sup> Pineau est ainsi donc caractéristique des prospections communales, hors de Paris et des grands milieux scientifiques, où l'inventeur va lui-même aller explorer et fouiller, pour communiquer ses résultats à la « grande ville » du département, ces trouvailles ne circulant que peu ou prou en dehors de ce même département.

L'inventeur est toujours l'érudit du village (un avocat, un ecclésiastique ou, comme ici un médecin) ; un bourgeois lettré et autodidacte (il sera donc limité à ses connaissances. S'il n'a pas connaissance de l'association dolmen / tumulus funéraire, pourquoi chercherait-il une chambre mortuaire ? Il ne s'agirait que de hasard, un hasard dont ne seraient informés que les érudits du département. On ne sera pas surpris, en croisant les données archéologiques de divers départements de cette époque, de constater que chacun fait sa découverte, dans son coin, de la même chose.) et surtout entretenant un maillage social avec des cercles intellectuels : dans le cas de Pineau, ses découvertes devinrent vite célèbres « médiatiquement » et il s'établit vite comme l'« archéologue de l'île d'Oleron », entrant dans des cercles comme celle qui publie ses découvertes – entre autres – : la Société des Archives historiques de Saintonge et d'Aunis.

La note insiste sur le fait que les sites doivent être étudiés plus minutieusement, mais il semblerait que le docteur n'a jamais été en mesure de poursuivre ces travaux. En outre, le site de La Parée n'a plus du tout été étudié, et s'est perdu dans les méandres de l'Histoire. L'association d'un site peu fouillé à un manque d'informations sur sa localisation et couplé à un manque d'utilisation rurale fait qu'aujourd'hui, les mégalithes, s'ils existent encore, sont introuvables et méconnus de tous les habitants<sup>11</sup>. Enfin, les artefacts extraits sur ces sites ont été confiés au museum d'Histoire naturelle de La Rochelle, dont les collections sont inaccessibles faute de travaux de rénovation.

## II. Le site de La Chaînade

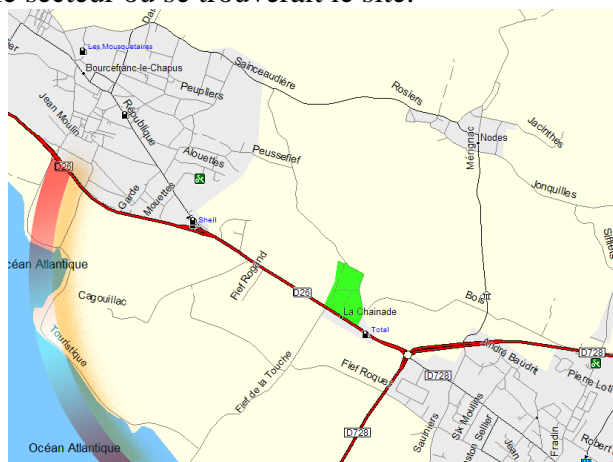
### *Localisation du site*

La Chaînade est aujourd'hui une petite commune accolée à Marennes que l'on traverse pour aller sur l'île d'Oleron. Au XIX<sup>ème</sup>, c'est aussi une commune, peu urbanisée – au demeurant comme de nos jours, si l'on exclut le goudronnage des routes et le parcellement des terrains pour la construction résidentielle et, récemment, l'industrie – où l'espace est plat

<sup>10</sup> Il s'agit du dolmen d'Ors (*cf. note 12, p.8*), du mégalithe de La Parée et du dolmen de Saint-Pierre d'Oleron. Aucun n'a été rapporté comme placé sur un tumulus avec une entrée vers une chambre funéraire souterraine. Néanmoins, remarquons que le dolmen de La Parée *est placé sur un coteau*.

<sup>11</sup> Des recherches *in situ* par l'auteur n'ont, du moins à l'heure actuelle, donné aucun résultat concluant ; le site demeure introuvable, si son existence est encore possible.

et à tendance marécageuse. Emmanuel Pineau localise, via son frère « magistrat à Marennes » un gisement néolithique datant de la même période que le site de La Parée, comme étant à deux kilomètres, vers l'ouest, dans le village de La Chaînade, à proximité même de Marennes. Il serait très certainement futile de tenter de retrouver de nos jours ce gisement, en plus par le fait qu'aucun marqueur visible n'est disponible (mégalithe, proximité d'un objet reconnaissable, etc.) mais nous pouvons néanmoins avec ces informations tenter de délimiter le secteur où se trouverait le site.



En vert, la commune de La Chaînade. A l'ouest, sous Bourcefranc-Le-Chapus, à une distance de deux kilomètres de la commune, une estimation du secteur où la découverte du gisement a eu lieu. Quelque soit la marge d'erreur de cette estimation, le site est indéniablement à proximité du rivage, très certainement entre la *route touristique* (telle que nommée sur la carte) et *Capouillac*. La présence sur le rivage n'est pas exclue – quoique non signalée par l'article – mais peu probable.

© Fond de carte : Garmin CityNavigator  
Infographie complémentaire : Stéphane Calonnec

#### *Inventaire du site de La Chaînade*

Dénomination	Caractéristiques	Taille	Quantité
<b>Eclats</b>	Silex	N.C.	2+
<b>Hache</b>	Petite et polie	N. C.	1
<b>Grattoirs</b>	Grossiers	N. C.	2+
<b>« Autres objets »</b>	N. C.	N. C.	N. C.

Une fois encore, le manque cruel d'informations est palpable ; ces informations, si elles sont relevées, sont limitées au cercle intellectuel des concernés. Même si l'on pût s'attendre à une description grandement vulgarisée dans un article de presse généraliste, on sera toujours étonné de constater le même manque d'informations dans le Bulletin de la *Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*. On peut donc ainsi aboutir à deux conclusions :

1° Le Bulletin est adressé là encore à un public non-érudit, se contentant de tracer, au travers d'articles vagues, les dernières découvertes archéologiques à destination des cercles bourgeois ;

2° De façon générale, l'archéologie reste une activité élitiste ; les publications seront toujours vulgarisées afin de permettre au plus grand nombre de « savoir ce qu'il y a à savoir », sans se préoccuper des personnes qui désireraient approfondir l'étude. Il semble ne pas s'agir d'une publication scientifique mais plutôt une source informative demeurant très anecdotique pour le public ; ce dernier par ailleurs ne demande pas à en savoir plus.

Cependant, une note intéressante concerne l'hypothèse d'un site exploité à plusieurs époques. Ayant soumis l'idée à un groupe « plus savant que lui en la matière », le D<sup>f</sup> Pineau met néanmoins en place la conception d'une occupation humaine très ancienne. On estime aujourd'hui l'occupation de l'île d'Oleron comme remontant au néolithique ancien (vers - 7 000 BP), à l'époque où l'on considère que l'île d'Oleron était encore rattachée au continent. Les savants de la section d'anthropologie ont cependant déclaré (à tort ou à raison) le mobilier découvert comme datant effectivement du néolithique (ou ère robenhausienne) mais plutôt dans sa phase ancienne : absence de mobilier céramique mais forte concentration de silex.

Mais convenons que l'absence de céramique n'indique pas nécessairement son absence à l'époque ; le terrain est-il acide ? Cela est peu probable.

Le Dr Pineau conclut néanmoins que le site devra être fouillé plus en détail afin d'en retirer toute sa valeur, et peut-être même valider l'hypothèse qu'on lui a refusée, celle d'un site pluriséculaire.

### Conclusion générale

La découverte du D<sup>r</sup> Pineau à Dolus n'est ni sa première, ni sa dernière ou encore la plus importante. En effet, il découvre et fouille en 1884 le dolmen d'Ors<sup>12</sup>, « dans sa version primitive [...] le plus beau après la Table de César ou des Marchands, de Locmariaquer<sup>13</sup> », ce qui lui permet de confirmer le concept majeur qui a été proposé à partir de la découverte de la hache polie, que l'île est bien habitée depuis l'ère quaternaire.

Regardant la découverte de son frère, qu'il a exploité par la suite, il ne s'agit pas d'une découverte exceptionnelle en ce sens que l'on sait déjà, à cette époque, que la Saintonge mais aussi l'Aunis sont habités depuis les temps *antédiluviens*, par la multiplication des découvertes de dolmens un peu partout dans le département, comme Sainte-Radegonde.

La méthode d'Emmanuel Pineau est néanmoins représentative de « *l'archéologie provinciale* » de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, distinguée de la « grande » archéologie des capitales, des savants presque internationaux allant fouiller les sites gréco-romains qui ont fait, selon les canons de l'époque, la « Grande Histoire. » En 1883, cela fait une vingtaine d'années que la préhistoire s'impose progressivement et crée fondamentalement les principes de l'archéologie moderne : la datation relative, la prospection stratigraphique et surtout l'intérêt nouveau pour cette histoire d'avant les Gaulois, d'avant le Déluge, d'avant tout. Il semble fascinant à cette époque de pouvoir matérialiser la déchéance de l'Eglise, et de promouvoir le scientisme et l'esprit que l'on nomme « scientifique. »

---

<sup>12</sup> C'est là sa plus grande découverte, et celle qui le rend célèbre en tant que préhistorien. Site mégalithique de la période de l'âge de fer situé à proximité du village d'Ors (commune de La Châtaeu d'Oleron), détruit définitivement dans les années 1960 pour la construction du pont d'Oleron. Il comprenait un dolmen composé de quatre piliers de 16 mètres de circonférence et d'une table d'une épaisseur de 1m sous lequel le D<sup>r</sup> Pineau a retrouvé tous les artefacts qui sont aujourd'hui exposés dans un musée rochelais.

<sup>13</sup> THOMAS Paul, *L'île d'Oleron à travers les siècles*, *op.cit.* Le site de Locmariaquer, ou Locmaria Kaër en breton, petit village du Morbihan situé à l'entrée du Golfe du Morbihan, est un espace Vénète empli de mégalithes incroyablement variés (dolmens, menhirs, alignements, tumuli), dont la *Table des Marchands*, dolmen néolithique (-4 000/-3 000) monté sur tumulus funéraire, est un exemple absolument remarquable. Un site Internet particulièrement intéressant, comprenant des photographies, est à noter sur toute l'histoire et la préhistoire de Locmariaquer : <http://locker56740.free.fr/megalithes.htm>.



## **Sources & annexes**

nous avons été. Nous ne nous en sommes pas mais on préfère, M. apprécie et lui aussi, de tous ses

chelle fait aux pou- novembre Dauphine, le sera ou- x de com- ce. seil muni- 400 francs, aires des a de l'ou- de la Cha- et vendus

réservés à Directeur M. Pillot, conseiller dépot des M. le Di- Rochefort; té de l'ad-

Rochelle a us, qu'une pendant 15 di 25 oc- r le sieur aleu, dans créer un arc.

ront pren- secrétariat servations et effet.

chelle fait s exécutés us Saint- Bethléem, tite), Ame- rois, sera jeudi, 26 veur muni-

rdjoint.

Poitiers a n la 2<sup>me</sup> un certificat

r leur de- de nais- specteurs

était arné à une canne pnomée. M. le Directeur des Beaux-Arts vient d'adresser à toutes les sociétés s'occupant de sciences, de belles-lettres, de peinture, de sculpture ou de musique une invitation qui a trait à la huitième réunion annuelle des sociétés des départements qui doit avoir lieu l'année prochaine.

Dans cette lettre M. Kampfen appelle dès aujourd'hui l'attention de ces sociétés sur le caractère des lectures faites à la réunion des beaux-arts, à la Sorbonne, de 1877 à ce jour, et il les invite surtout à faire en sorte de concourir à compléter l'histoire de notre art national, par la mise au jour des pièces d'archives et autographes que les érudits des départements peuvent découvrir dans leurs patientes recherches.

Voilà une belle occasion pour nos érudits rochelais de se mettre à la besogne.

L'appel des engagés conditionnels d'un an vient d'être fixé au 12 novembre par M. le ministre de la guerre.

La date de l'appel de la classe ne sera arrêtée que vers les premiers jours de cette semaine.

Le nombre des engagés conditionnels d'un an admis s'élève, cette année, au chiffre de 5,107.

Dans ce chiffre figurent tous les conditionnels, les volontaires dits de droit, dont l'admission est prévue par l'article 53 de la loi de recrutement, et les volontaires assujettis à l'examen, conformément à l'article 54 de la même loi.

Le nombre de points exigé pour cet examen a été, cette année, de 1,510.

ETAT nominatif des candidats admis à contracter l'engagement conditionnel en 1883.

NOMS ET PRÉNOMS.	Nombre total des points.
Cardin, Albert-Hyacinthe.....	2.205
Sarda, Jean.....	2.125
Douhaud, Adolphe-Zacharie-Théophile.....	1.955
Martin, Eugène-Henri-Émile.....	1.950
Fort, Gustave.....	1.910
Filhon, Georges-Ulysse.....	1.900
Lancien, Armand-Guillaume-Marius.....	1.860
Lucazeau, Maxime-Kinmanuel.....	1.835
Moreau, Camille-André.....	1.835
Gatau, Martial-Émile-Charles.....	1.820
Dandrieux, Georges-Édouard-Maximilien.....	1.780
Bougnon, Jean-Théophile.....	1.735
Moreau, Amynthé.....	1.735
Arraud, Alfred.....	1.730
Coutant, Arsène-Lambert.....	1.725
Endrivet, Jacques-Georges-Maurice.....	1.720
Clair, François-Marcel-Célestin.....	1.710
Gagnerot, Pierre-Jules.....	1.700

s'est fait à bras pendant toute la matinée. Dans l'après-midi le service à vapeur a repris comme d'habitude.

Nous lisons dans le journal le Yacht :

M. Bédart, capitaine de port à La Rochelle, à qui l'on doit déjà un grand nombre de propositions heureuses au point de vue du développement de notre prospérité maritime, nous adresse une lettre dans laquelle nous trouvons le passage suivant que nous soumettons à l'attention de M. le ministre de l'instruction publique.

«... Pourquoi dans les villes voisines des rivières, où l'on fait tant de sacrifices pour fonder des écoles de gymnastique, n'a-t-on point songé à doter ces écoles d'embarcations à rames afin d'apprendre la nage et le canotage à leurs élèves ?

« Les collèges et les lycées des ports maritimes ne pourraient-ils être pourvus d'embarcations à voiles, avec lesquelles les élèves pourraient faire des promenades en mer, sous la surveillance, bien entendu, de marins prudents et capables.

« Il n'est pas douteux que de pareils exercices remplaceraient avantageusement les promenades en rang et au pas. »

M. Bédart a parfaitement raison, pourvu qu'on ne lui réponde pas au sujet des promenades à pied ce qu'un professeur d'esprit disait quand on lui demandait à quoi servait l'étude du latin. « Cette étude est excellente parce qu'elle apprend à s'ennuyer. »

M. Bon, percepteur des contributions directes à Marennes, a été élevé, sur place, à la 1<sup>re</sup> classe.

Nous trouvons, dans le Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Amis, dont nous avons déjà parlé (n° d'octobre), sous le titre : Stations préhistoriques à Marennes et à Dolus, l'intéressante note suivante fournie par M. le docteur Pinaud, du Château d'Oleron :

J'ai présenté au congrès pour l'avancement des sciences à Rouen (section d'anthropologie) trois cartons de silex taillés découverts sur deux points où je ne crois pas qu'il en eût été trouvé jusqu'ici.

1<sup>o</sup> En décembre dernier, sur le versant sud-ouest du petit coteau dit de la Parée, dans la commune de Dolus (île d'Oleron), — point que j'avais vainement exploré, il y a quelques années — j'ai trouvé une belle hache polie, de forme trapézoïde, épaisse, en beau silex jaunâtre, légèrement translucide, et mesurant 7/12, quelques grattoirs néolithiques grossiers, une ou deux petites pièces très retouchées, et plusieurs débris sans valeur.

On nous rapporte, dit le Journal de Poitiers, qu'un bien pénible accident est jeté le deuil dans une honorable famille Châteaun-d'Oleron.

Un charmant petit garçon, fils de Rouillé, capitaine au 6<sup>e</sup> de ligne, est tué en jouant, dans une chaudière d'eau chaude et s'est fait des brûlures qui ont signifié la mort, quelques heures dans d'atroces souffrances.

La commune de Genouillé vient d'être autorisée à reporter au 1<sup>er</sup> jeudi de mars et mai, les foires qui se tenaient le samedi de ces mêmes mois, et à tenir au premier jeudi de janvier la foire qui avait lieu en septembre.

Remonte de Saint-Jean-d'Angély :

Itinéraire que suivra le Comité dans le département de la Charente-Inférieure pendant le mois de novembre 1883.

Les réceptions auront lieu dans les lieux ci-après :

- Matha, jeudi 8 novembre à 9 heures du matin.
- Le d'Albe, lundi 19 novembre, à midi.
- Rochefort, mardi 20 novembre, à 9 heures du matin.
- Saint-Agnant, mercredi 21 novembre 9 heures du matin.
- Les Ardières, jeudi 22 novembre 9 heures du matin.
- Saint-Pierre-de-la-Prée, vendredi 23 novembre, à 9 heures du matin.
- Tonnay-Boutonne, samedi 24 novembre à midi.

Travaux. — Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Jean d'Angély, de avis aux entrepreneurs de travaux publics, conformément à l'article 152 de l'instruction générale sur les chemins vicinaux rédigée en exécution de la loi du 21 mai 1836, il procédera le samedi 10 novembre prochain, à deux heures de l'après-midi à l'Hôtel de la sous-préfecture, en présence d'un membre du conseil général, et d'un membre du conseil d'arrondissement, et l'agent-voyer d'arrondissement, à l'adjudication au rabais, par voie de soumission cachetée, des travaux ci-après :

Ligne de première catégorie, n° 24, d'Arzac à Landes (communes de Saint-Léger et Puyrolland).

Construction de trois ponts en pénétration de la levée de Vivroux.

Montant du détail estimatif compris travaux imprévus.....	23,000
Montant du cautionnement à fournir en numéraire.....	1,000

omme sol- pelé sous ie... Voilà

saçant : sici, mille nos Ar-

ent, dans l'ennemi sur toutes nèrent-ils nt le bon

vaincus. son en-

-sergent, nonde en

le fils du ntage, il ctrice, il

Une éducation virile m'a rendu leste et fort. Je sais manier le fusil, le chassepot... Si je ne suis pas digne d'être officier, je suis bon du moins pour faire un soldat !...

Il se redressait en parlant ainsi, tout son être attestait sa vigueur, la tête haute et fière, le regard en feu, charmant d'impatience et d'audace.

Louise se taisait. Paul continua, s'attaquant à la seconde objection : — Mon père ?... Mais souviens-toi de ses enseignements !... de son pressentiment ! « Travaille pour devenir un homme avant l'âge ! m'a-t-il écrit ; sois prêt à l'heure ! » Eh bien !... l'heure a sonné, je suis prêt !

S'il était ici, tu peux en être certaine, il ne m'arrêterait pas !... Qu'en penses-tu Thérèse ?...

Elle était là, éfilant de la toile pour les blessés. — Moi, répondit-elle avec son doux sourire, je ne suis, hélas !... qu'une jeune fille : je pense qu'il faut faire de la charpie... et prier...

Mlle de Bruneval reprit à son tour la parole :

ton évation du couvent... Ne la renouvelle pas ici... J'exige ta promesse...

Il ne put s'empêcher d'y souscrire. Mais c'était un véritable sacrifice. Des larmes de regret, en dépit de tous ses efforts pour les retenir, s'échappaient de ses yeux.

— Ah ! s'écria-t-il en l'embrassant à corps perdu, puisse au moins cette obéissance te prouver combien je t'aime !

— J'ai ta parole, n'est-ce pas ? insista-t-elle ; et, puisque tu prétends être un homme, ta parole d'honneur ?

D'honneur ! répéta-t-il, un peu consolé parce qu'on le prenait au sérieux. Sœur Louise avait compris que, sur un caractère de cette trempe, c'était le seul moyen de conserver quelque influence.

La soirée s'écoula, triste et lente. Hélas ! il en était ainsi sous tous les toits de France. Le lendemain, le surlendemain, tous les jours, Paul accompagnait à Sédan son père nourricier. Il en rapportait toutes sortes de proclamations, et s'attachait à signaler les passages justifiant son projet.

« Et vous, habitants du Midi, du Centre et

tout âge... Le regard de Paul semblait dire : — Tu le vois !... on m'excite... on comprend !...

La tutrice mettrait un doigt sur ses lèvres comme pour répondre : — Tu m'as promis !... Tu m'as juré ! Pas encore !...

Le bruit de nos malheurs s'était confié. Ils s'aggravaient d'heure en heure. Ma défense s'organisait comme par enchantement. Paris était superbe de confiance d'énergie. En province et surtout dans Ardennes, pays essentiellement militaire croyait fermement à la revanche.

Paul entendit Louise et Thérèse lui répéter à peu près ce même mot : — On n'aura pas besoin des enfants... vois bien !...

Mais lui, inébranlable dans sa résolution strict observateur de la parole engagée : — Le lendemain n'est pas revêtu ! Oubliez la trêve !

Un mot daté de Saverne, écrit aux Châteauneuf par le capitaine d'Albens, les

e, en résidence à Poitiers, Limors.

ine dernière un vol d'effets a été avec beaucoup d'audace par un notre port.

in, jeune novice, à bord d'un brick ns le bassin, sortait de l'hôpital ; s avoir fait ample provision de pour recommencer campagne, il ans un débit de la rue du port. t depuis quelques heures, lors-in apporta dans cet établissement d'effets qui appartenaient au mousse ir lequel le novice devait s'em-

marin demanda alors à cet indi-oudrait bien lui porter son coffre brick *Anne d'Auray*, d'où il lui-ci accepta et partit avec le s au lieu de le porter à bord, il se : son dépôt dans un débit de l'a- gare où il s'empressa de vendre e renfermait ce coffre.

se rendant à bord, le jeune novice is de confiance dont il était vict- t déposer sa plainte à M. le contral.

x indications fournies, on arrêta leur, mais ce dernier ne voulût connaître ce qu'il avait fait des volés et ce n'est que samedi der- de recherches, que l'on décou- vide dans le débit de l'avenue

le ce jeune marin est sensible et abusé de sa confiance mérite leçon.

nit du 21 au 22, la police a ar- re maison de tolérance un nom- rassinier à Laleu, inculpé d'un au préjudice d'un italien. station ne s'est pas faite sans stance de la part de S... qui l'une canne plombée.

irecteur des Beaux-Arts vient toutes les sociétés s'occupant de belles-lettres, de peinture, de de musique une invitation qui huitième réunion annuelle des départements qui doit avoir prochain.

lettre M. Kœmpfen appelle dès l'attention de ces sociétés sur les lectures faites à la réunion ts, à la Sorbonne, de 1877 à ce es invite surtout à faire en ourir à compléter l'histoire de ional, par la mise au jour des hives et autographes que les départements peuvent découvrir atientes recherches.

belle occasion pour nos érudits se mettre à la besogne.

s engagés conditionnels d'un re fixé au 12 novembre par M. e la guerre.

L'appel de la classe ne sera ers les premiers jours de cette

des engagés conditionnels d'un ève, cette année, au chiffre de

hiffre figurent tous les condi- volontaires dits de droit, dont est prévue par l'article 53 de la ment, et les volontaires assu- nen, conformément à l'article e loi.

de points exigé pour cet examen

Cornet, Abel-Louis	1.680
Gatau, Hilaire-Joseph-René	1.680
Darton, Alphonse	1.670
Raymond, Edmond-André	1.665
Tanguidé, Maximin-Frédéric	1.655
Gaborit, Marcel-Isidore	1.625
Bourreau, Jean-Ernest	1.620
Castillon du Perron, Emmanuel-Charles	1.620
Raynaud, François	1.600
Mesnard de Saint-Paul, Etienne-Prosper-Roger	1.595
Ratier, Ernest-Anatole	1.580
Boutin, Isidore-Félicien	1.580
Clémensaud, Firmin	1.565
Coicau, Marie-Eugène-Alphonse-Jules	1.520

Les candidats ayant obtenu 1.510 points sont seuls admis à contracter l'engagement conditionnel.

Le versement de la prestation de 1,500 fr. s'effectuera du 26 octobre au 10 novembre, à trois heures du soir. A partir de cette heure, les bureaux des trésoriers ne recevront aucun versement.

Les engagements conditionnels seront reçus du 27 octobre au 10 novembre, et la mise en route s'effectuera le 12 novembre.

On écrit de Rochefort que samedi dernier le bruit courait que le bac à vapeur de Martrou avait fait explosion.

Le correspondant de la *Petite Gironde* dit que ces rumeurs étaient exagérées ; voici le fait :

Jeudi dernier à 7 heures 45 du matin, au moment où les bateliers étaient le plus occupés au transbordement des nombreux campagnards se rendant au marché de Rochefort, un tube de la chaudière du bac à vapeur a fait explosion ; si s'en est suivi l'arrêt immédiat de la machine pour vider la chaudière et la réparer convenablement. Ce travail a pu s'effectuer en moins de deux heures. Le service n'a point été interrompu pour cela. Le passage des courriers et des voyageurs s'est fait à bras pendant toute la matinée. Dans l'après-midi le service à vapeur a repris comme d'habitude.

Nous lisons dans le journal le *Yacht* :

M. Bédart, capitaine de port à La Rochelle, à qui l'on doit déjà un grand nombre de propositions heureuses au point de vue du développement de notre prospérité maritime, nous adresse une lettre dans laquelle nous trouvons le passage suivant que nous soumettons à l'attention de M. le ministre de l'instruction publique.

« ... Pourquoi dans les villes voisines des rivières, où l'on fait tant de sacrifices pour fonder des écoles de gymnastique, n'a-t-on point songé à doter ces écoles d'embarcations à rames afin d'apprendre le canotage et le canotage à leurs élèves ?

« Les collèges et les lycées des ports maritimes ne pourraient-ils être pourvus d'embarcations à voiles, avec lesquelles les élèves pourraient faire des promenades en mer, sous la surveillance, bien entendu, de marins prudents et capables.

« Il n'est pas douteux que de pareils exercices remplaceraient avantageusement les promenades en rang et au pas. »

M. Bédart a parfaitement raison, pourvu qu'on ne lui réponde pas au sujet des promenades à pied ce qu'un professeur d'esprit disait quand on lui demandait à quoi servait l'étude du latin. « Cette étude est excellente parce qu'elle apprend à s'ennuyer. »

M. Bon, percepteur des contributions di-

Sur ce point existe deux mégalithes : une pierre irrégulièrement arrondie, de 2 mètres de diamètre sur une épaisseur de deux pieds ; une seconde pierre de la forme approximative d'un cercueil gallo-romain mais de 1/3 plus petite environ, et qui a été anciennement (?) piquée pour être convertie soit en timbre, soit peut-être même en un de ces cercueils. Je suis d'ailleurs persuadé qu'un grand nombre de menhirs, de dolmens, surtout dans notre pays ou la pierre de taille n'existe pas, ont été ainsi convertis en auges, en margelles de puits, monolithes, etc., etc.

2<sup>e</sup> Mon frère, magistrat à Marennes, découvrirait, vers la même époque, à 2 kilomètres dans l'ouest du village de La Châlnade, près de Marennes même, un bief tout jonché de silex, la plupart informes, ce qui est dû à leur grain grossier, mais quelques-uns néanmoins bien indiscutablement taillés. Nous y avons recueilli un certain nombre d'éclats, quelques grattoirs et une jolie petite hache polie. Nul doute que cette station, qui est fort riche au moins comme nombre, ne réserve d'intéressantes trouvailles à qui pourra la visiter avec soin.

Les silex employés sont de diverses provenances, partant de diverses patines. J'avais cru voir aussi dans leur taille des indices d'une superposition de deux époques ; mais la section d'anthropologie n'y a vu des débris que de la seule période robenhausienne. Quelques-unes de ces pierres ont une patine d'un blanc jaunâtre, très poli, qui les font absolument ressembler à de vieux ivoires.

Ces deux stations que je ne puis encore qu'indiquer m'ont paru avoir ce côté intéressant d'être situées dans la ligne qui, partie du continent, traverse l'île dans son grand diamètre, semée de silex taillés et de menhirs, indiquant ainsi, à n'en pas douter, ce qu'on appelait, il n'y a pas longtemps encore, des voies celtiques.

On nous rapporte, dit le *Journal de Marennes*, qu'un bien pénible accident est venu jeter le deuil dans une honorable famille du Château-d'Oleron.

Un charmant petit garçon, fils de M. Rouillé, capitaine au 6<sup>e</sup> de ligne, est tombé, en jouant, dans une chaudière d'eau bouillante et s'est fait des brûlures qui ont occasionné la mort, quelques heures après, dans d'atroces souffrances.

La commune de Genouillé vient d'être autorisée à reporter au 1<sup>er</sup> jeudi de mars, avril et mai, les foires qui se tenaient le premier samedi de ces mêmes mois, et à transférer au premier jeudi de janvier la foire qui avait lieu en septembre.

Remonte de Saint-Jean-d'Angély.

Itinéraire que suivra le Comité d'achat dans le département de la Charente-Inférieure pendant le mois de novembre 1883.

Les réceptions auront lieu dans les localités ci-après :

Matha, jeudi 8 novembre à 9 heures du matin.

Île d'Albe, lundi 19 novembre, à midi.

Rochefort, mardi 20 novembre, à 9 heures du matin.

Saint-Agnant, mercredi 21 novembre, à 9 heures du matin.

Les Ardillières, jeudi 22 novembre, à 9 heures du matin.





*Bibliographie indicative*

JULIEN-LABRUYÈRE François (Dir.), *Dictionnaire biographique des Charentais et de ceux qui ont illustré les Charentes*, Paris, Le Croît Vif, 2005, 1472p. ISBN 2-907967-95-9

COLLECTIF, *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, Saintes, 1884, Archives Départementales de Charente-Maritime, PER. 3 (livre relié), tome IV pp.187-188.

COLLECTIF, *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, 2<sup>ème</sup> série, t. III (t. VII de la collection), Saintes, 1884, 462 p., accessible via Gallica sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k214050f> (p.175)

Journal « *La Charente Inférieure* », n°85, 24 octobre 1883, Archives Départementales de Charente-Maritime, 2 MI 1329, page 1378.

« *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* », Archives Départementales de Charente-Maritime, PER. 3 (livre relié), tome IV pp.187-188.

DELLUC Brigitte et Gilles, *La vie des hommes de la Préhistoire*, Rennes, Editions Ouest-France, 2003, 127p. ISBN 2-7373-3025-4

GUILAINE Jean (Dir.), *Mégalithismes de l'Atlantique à l'Ethiopie*, Paris, coll. des Hespérides, Editions Errance, 1999, 223p. ISBN 2-87772-170-1

LEROI-GOURHAN André (Dir.), *Préhistoire de l'art occidental*, Paris, Editions d'art Lucien Mazenod, 1971.

LAPORTE Luc, LE ROUX Charles-Tanguy, *Les Bâisseurs d'éternité : Mégalithismes de l'Ouest en France*, Paris, La Maison Des Roches, 2004, 128p. ISBN 2-912691222

PERNAUD-ORLIAC Jacques, *Petit guide de la préhistoire*, coll. « Points Sciences », Paris, Editions du Seuil, 1997 (nombre de pages inconnu). ISBN 2-02-030892-4

COMBES Emile, *Les débuts de la préhistoire en Charente-Inférieure*, La Rochelle, Rumeur des Ages / Université de La Rochelle, 2005, 75p. ISBN 2-84327-108-8

DELAFOSSÉ Marcel, *Petite histoire de l'île d'Oleron*, La Rochelle, Rupella, 1999, 114p. ISBN 2-86474-060-5

THOMAS Paul, *L'île d'Oleron à travers les siècles*, Saint-Pierre d'Oleron, L.O.C.A.L., 2000 (1926 pour la première édition), 194p. ISBN 2-905685-14-X (3<sup>e</sup> réédition, 2000)

« La préhistoire en France, 100 ans de découvertes » in *Dossiers d'Archéologie*, n°296 (septembre 2004), Paris, éditions Faton. ISSN 1141-7137

*Cours d'archéologie de Laurence Tranoy, Université de La Rochelle (FLLASH).*

*Remerciements à la mairie du Château d'Oleron, aux Oleronnais rencontrés et à ma grand-mère.*